



Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél. : 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE PARIS

Agent.es vulnérables COVID : la Ville doit accompagner nos collègues

Le gouvernement a rétabli le jour de carence en cas d'arrêt de travail de personnes contaminées par la COVID depuis le 1^{er} février.

Les Autorisations Spéciales d'Absences (ASA) pour les personnes vulnérables « sévèrement immunodéprimées » prendront fin le 28 février.

Cette situation peut susciter une vive inquiétude de collègues vulnérables, parfois absent.es depuis longtemps.

Nous demandons qu'il soit systématiquement proposé à ces collègues de rencontrer le médecin de prévention et/ou un.e professionnel.le du SAM.

Il s'agit de garantir une protection effective de leur santé physique (le virus continue à circuler) et préparer au mieux leur retour après par fois une très longue absence.

Tous les moyens doivent être mis en œuvre pour cela :

- Protection renforcée (masques FFP2, aménagement de poste, espace de travail partiellement isolé, télétravail...)
- Droit à un retour progressif à l'activité, retour pensé et organisé en amont
- Information et sensibilisation des chef.fs de service et des équipes concerné.es
- Accès facilité à des sessions de formation de remise à niveau
- Accompagnement possible par des psychologues du travail

Le SUPAP-FSU demande que cette question soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail.

Numéros utiles :

- Service de Médecine Préventive en cas de difficulté d'ordre médical au 01 44 97 86 40
- Centre Médical Interentreprises Europe / Service de Santé au travail (idem) au 01 55 07 86 90
- Service d'Accompagnement et de Médiation pour un accompagnement par un.e psychologue au 01 42 76 88 00
- Bureau de l'Action Sociale pour une difficulté sociale au 01 42 76 58 10